

partagez nos grandes forces, car il y a un siècle, sans que vous le sachiez, sans que vous vous en doutiez, que nous partageons votre gloire."

Avec ces quelques remarques, M. le Président, je vous demandai la permission de reprendre mon siège, laissant aux orateurs éloquentes qui me suivront le soin de dire à ces messieurs les grandes ressources de notre beau pays et aussi le plaisir, le grand plaisir que nous avons ce soir de fêter des hôtes aussi distingués.

M. Aldéric Ouimet, M.P., succéda à l'hon. M. Thibaubeau, et répondit à la même santé comme membre de la Chambre des Communes :

M. le Président et Messieurs,

Je soupçonne le vaillant sénateur qui vient de vous adresser la parole d'avoir voulu me jouer un tour en me désignant d'avance pour exposer l'étendue des ressources du pays que je représente avec lui au parlement fédéral. C'est bien là, en réalité, la tâche que je dois remplir. Après avoir souhaité, au nom de la Chambre des Communes, la plus cordiale bienvenue à nos hôtes, je devrais les renseigner sur les ressources qu'offre le Canada pour les placements qu'ils veulent faire. Je comprends que leur visite est une visite d'affaires. Ils sont venus non pour constater combien nous aimons la France—le poète Fréchette le leur a dit à Paris—mais pour nouer avec nous des relations toutes commerciales. Je n'ai pas besoin de dire ici combien nous affectionnons notre vieille mère-patrie. L'enthousiasme avec lequel la santé de la France a été bus montre assez quels sont nos sentiments. Aussi, je laisse de suite ce sujet à d'autres plus habiles que moi en matière de sentiment, et je commence ma tâche. Je ne puis cependant m'empêcher d'exprimer le regret que j'éprouve de ne pas voir ici l'hon. Monsieur qui avait été chargé de l'importante question qui va faire

le sujet de mon discours. Cet honorable Monsieur vous aurait, sans doute, exposé de main de maître toutes les ressources de notre pays, tandis que moi, je ne pourrai que vous donner que quelques notes préparées à la hâte, et au dernier moment. Je vous les offre toutefois telles qu'elles sont, me confiant à votre indulgence pour excuser la forme, et espérant qu'elles pourront être utiles.

Il y a cent vingt ans, la France abandonnait le Canada à ses seules ressources, en le laissant dans les dettes et dans l'ignorance—car tout ce qu'il y avait d'instruit et d'éclairé à part notre clergé, laissa le pays dès l'installation des vainqueurs. On sait ce qui suivit. En dépit des obstacles, la race française en Canada a su tracer son chemin. Aujourd'hui, nous pouvons dire que notre pays est un des plus prospères et des plus heureux du monde.

Les progrès que nous avons accomplis ont lieu de surprendre la France. Ces progrès ont eu lieu en toutes choses, mais surtout en politique. Nous avons atteint le suprême degré de la liberté politique. Chez nous, les partis ont leur franc jeu. Mais en même temps, la législation est stable, à l'abri des variations ; de sorte que, pour ce qui concerne nos hôtes et l'institution qu'ils sont venus fonder ici, ils peuvent être sûrs que la loi établie à leur sujet sera respectée des gouvernements à venir, quelle que soit la couleur politique de ces gouvernements.

Nous jouissons ici de tous les bienfaits de la constitution britannique, sans en avoir les inconvénients, les vieux préjugés de caste n'ayant jamais pris racine ici. Le plus grand respect règne pour l'autorité et de même l'autorité a le plus grand respect pour la liberté individuelle garantie par la loi qui est suprême et la même pour tous. La race française en Canada s'est admirablement adaptée au système constitutionnel britannique. Un gouverneur anglais, Lord Dufferin, nous rendait le témoignage, que per-